



Fiche technique Initial

Nature : Contrat collectif d'assurance à adhésion facultative

Cible : INITIAL s'adresse aux personnes qui ont **peu de dépenses en médecine courante** ou qui souhaitent les gérer avec leur propre budget

Garantie : Une garantie essentielle **au meilleur coût** pour profiter d'une prise en charge des **frais hospitaliers dès le 1er jour et d'une couverture immédiate des soins de santé courants**, animés de principes mutualistes (pas de sélection de risques, pas d'exclusion...).



Les Engagements *Plus* :

- > Une adhésion immédiate
- > Sans questionnaire médical
- > Éligible au Crédit d'Impôt

Les *Plus* Produits

> HOSPITALISATION :

- Prise en charge dès le premier jour d'hospitalisation,
- Remboursement du forfait hospitalier aux frais réels et sans limitation de durée,
- Remboursement des prestations sous 48 heures,
- Tiers payant gratuit sur les prestations hospitalières.

> GARANTIE MEDICALE (sans surcoût de cotisation) :

- Prise en charge des consultations et visites médicales du médecin traitant,
- Des analyses et actes de biologie,
- Des frais pharmaceutiques (vignettes blanches 65 % du Régime Obligatoire).

Des Garanties En Inclusion Pour Une Meilleure Protection Personnelle

- Garantie « Assistance » :

24h /24, 7j /7, sur simple appel téléphonique au 0 810 617 617

Cette garantie intervient pour les résidents en France métropolitaine, **en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation suite à une maladie soudaine ou imprévue**; et pour les résidents sur les Antilles françaises, Guyane et la Réunion, la garantie intervient en cas d'un problème de santé à plus de 25 km du domicile de l'assuré.

- Garantie « Protection Juridique Médicale » :

Prise en charge des frais de procédure et honoraires des intervenants externes (avocat, expert...) dans la limite d'un plafond fixé à 20 000€ TTC par litige présumé avéré avec un professionnel de santé ou un établissement de soins, suite à une erreur de diagnostic...

- Tiers payant hospitalier Mutualiste,



- SMAM Mutuelle couvre les Régimes Obligatoires :

- > des salariés, des commerçants, artisans, professions libérales, agricoles (MSA), des caisses spécifiques de la MFP (fonction publique), de L'ENIM (marins pêcheurs), de la Caisse Nationale Militaire, de la CRPCEN (clercs et employés de notaire), RAM GAMEX...
- Décompte gratuit de prestations par mail sécurisé sous 24 heures,
- Suivi instantané des remboursements via internet

Les Services

Initial

Prestations applicables du 01/01/2009 au 31/12/2009

(CONTRAT RESPONSABLE - EN APPLICATION DE LA LOI DU 13 AOÛT 2004)

Les soins et garanties sont remboursés dans le cadre du parcours de soins - Les franchises sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires prévues à l'art. L322-2 du code de la Sécurité Sociale ne sont pas prises en charge conformément au décret 2005-1226 du 29 septembre 2005.

Tous Régimes Sociaux

GARANTIE CHIRURGICALE *

Hospitalisation médicale ou chirurgicale Actes de chirurgie - d'anesthésie, de diagnostic, de réanimation.	110%	
Frais de séjour (1) Établissements conventionnés	Frais réels	
Consultations, Visites, Actes de biologie, Prélèvements et Radiologie - Suppléments actes de nuit et jours fériés	100%	
Frais de transport Uniquement les transports liés à l'hospitalisation figurant sur la facture hospitalière (SAMU - SMUR)	100%	
Forfait journalier hospitalier (2) Maladie-Chirurgie Durée illimitée	100%	
Aérium, Préventorium, Sanatorium (limité à 1 an)	Frais réels	
Prothèses, Grand appareillage	100%	
Assistance (3)	France METROPOLITAINE* PRISE EN CHARGE : des enfants et des descendants dépendants / des enfants en cas d'arrêt de travail de la nourrice / d'une aide ménagère / des animaux domestiques / d'une garde malade enfants (-16ans) / du téléviseur à l'hôpital / des frais médicaux à l'étranger / d'un coaching tabac	DOM* PRISE EN CHARGE : rapatriement ou transport sanitaire si non rapatriable / prise en charge frais hébergement si non rapatriable / rapatriement de corps en cas de décès / prise en charge du téléviseur à l'hôpital / frais médicaux à l'étranger
	Protection Juridique Médicale (3)	
Maximum 20 000€ TTC par litige en France et dans l'U.E.		

12/2008

BONUS

GARANTIE MÉDICALE **

Consultations : Visites - Honoraires Médicaux (4) Médecins, Spécialistes, Professeurs	100%
Majoration pour frais de déplacement (4)	100%
Actes de nuit ou le dimanche et soins d'urgence (4)	100%
Analyses - Actes de biologie (4)	100%
Frais Pharmaceutiques (vignettes blanches prises à 65% par le RO)	100%
Actes de prévention (prise en charge de 2 actes) (5)	100%

* Les montants de remboursement sont exprimés en pourcentage du tarif en vigueur fixé par la Sécurité Sociale (Base de Remboursement) ou sous la forme d'un forfait. Les remboursements sont toujours effectués déduction faite du remboursement de la Sécurité Sociale dans la limite de l'option choisie. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle et payés en Euro.

** Pour la garantie médicale, les remboursements sont effectués sur présentation du décompte du régime obligatoire.

T.R. : Tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale (comportant le tarif de convention et d'autorité).

(1) : Remboursement sur présentation de l'avis de la somme à payer de l'hôpital ou de la clinique dûment acquitté lorsqu'il n'y a pas de prise en charge.

(2) Prise en charge illimitée à l'exclusion des affections psychopathologiques, des maisons de repos, de convalescence, de rééducation fonctionnelle, de gériatrie, de diététique, séjour de cures thermales en centre de cure ou en milieu hospitalier, des moyens séjours, de séjours en section médicalisée.

(3) Extrait des notices d'information, se conformer à la note d'information GARANTIE ASSISTANCE remise avec le certificat d'adhésion.

(4) Remboursement si prescription par le médecin traitant (ou médecin correspondant) dans le cadre du parcours de soin.

(5) Conformément au décret du 29/09/2005 de la loi du 13/08/2004. Prestations de prévention pris en charge : dépistage de l'hépatite B et vaccinations suivantes : Diphtérie, tétanos et poliomyélite, coqueluche, hépatite B, BCG, Rubéole, Haemophilus influenzae B, infections invasives à pneumocoques.



> VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ **Initial** au :
CONFIDENTIEL, GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

Année tarifée :

VOTRE CORRESPONDANT :

VOS COORDONNÉES :
M., MME, MELLE :

Nbre de personnes garanties :
Code postal/Ville :

Garantie « Initial » : Chirurgicale et Médicale

Votre cotisation mensuelle* TTC

€

* y compris les frais accessoires